

ASSEMBLÉE DU 23 JANVIER 2023

À 17 : 00 HEURES

- ORDRE DU JOUR -  
N/D : 1-5-3/07

**Prendre note que les personnes qui le désirent peuvent adresser leurs interrogations portant sur l'ordre du jour aux membres du conseil en les acheminant à la direction générale, par courriel :**

✉ [bouchardj@mrclassomption.qc.ca](mailto:bouchardj@mrclassomption.qc.ca);  
✉ [deslongchampsn@mrclassomption.qc.ca](mailto:deslongchampsn@mrclassomption.qc.ca).

1. - **PRÉLIMINAIRES**
- 1.1 - Ouverture de la séance;
- 1.2 - Adoption de l'ordre du jour; (R)
- 1.3 - Adoption du procès-verbal (23 novembre 2022); (R)

2. - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

2.1 - Avis de conformité :

2.1.1 Règlements numéros 300-51-2022 et 312-2022 de la Ville de L'Assomption;

2.2 - Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) :

2.2.1 Nature des modifications que les municipalités devront apporter à leur réglementation d'urbanisme, suite à l'entrée en vigueur du règlement numéro 146-13 (Dépôt de neiges usées et clarification de certaines dispositions relatives aux grandes affectations du territoire); (CP-4.1.1, R)

2.3 - Élaboration d'un concept préliminaire d'aménagement récréotouristique et de restauration des milieux naturels du Parc nature du boisée des Terres noires; (CP-4.4, R)

3. - **ADMINISTRATION**

3.1 - Dépôt du rapport d'autorisation de dépenses et de paiement; (CP-5.14, D)

3.2 - Dépôt de l'état des résultats en date du 30 novembre 2022; (D)

- 3.3 - Dépôt du procès-verbal de correction (24 octobre 2022); (CP-5.5, D)
  
- 3.4 - Règlement numéro 179 relatif à la répartition de l'année 2023; (CP-5.1, R)
  
- 3.5 - Transfert de fonds à l'organisme CieNOV; (CP-5.2, R)
  
- 3.6 - Résolution pour autoriser le préfet ainsi que le directeur général à payer les comptes déjà approuvés au budget de l'année 2023 et établis à 18 505 029 \$; (CP-5.3, R)
  
- 3.7 - Dépôt et adoption du décret de la population 2023; (CP-5.4, R)
  
- 3.8 - Services professionnels pour les auditeurs externes :
  - 3.8.1 Dépôt des procès-verbaux de l'ouverture et de l'analyse des soumissions; (CP-5.6.1, D)
  
  - 3.8.2 Octroi du mandat; (CP-5.6.2, R)
  
- 3.9 - Services professionnels en évaluation foncière :
  - 3.9.1 Dépôt des procès-verbaux de l'ouverture et de l'analyse des soumissions; (CP-5.7.1, D)
  
  - 3.9.2 Octroi du mandat; (CP-5.7.2, R)

3.10 - Édifice Lafortune :

3.10.1 Dépôt du procès-verbal de l'ouverture des soumissions; (CP-5.8.1, D)

3.10.2 Octroi du contrat de conciergerie; (CP-5.8.2, R)

3.10.3 Déneigement du stationnement; (CP-5.8.3, R)

3.11 - Abonnement au soutien technique général annuel des logiciels de gestion financière; (CP-5.9, R)

3.12 - Annulation de soldes résiduels de règlements d'emprunt; (CP-5.11, R)

3.13 - Conférence économique 2023 de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption; (CP-5.12, R)

3.14 - Subvention RECYC-Québec :

3.14.1 Accompagnement pour le service zéro déchet; (CP-1.1.2.1, R)

3.14.2 Campagne de communication sur la consommation responsable; (CP-1.1.2.2, R)

- 3.15 - Ébauche d'un concept d'aménagement de l'Écoparc / écocentre; (CP-1.2, R)
  
  - 3.16 - Émission de la facturation des travaux sur le cours d'eau Cabane Ronde, branches 2 et 3; (CP-1.6.1, R)
  
  - 3.17 - Mise en œuvre des projets culturels 2023 de l'Entente avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC); (CP-2.2, R)
  
  - 3.18 - Corridor forestier du Grand Côteau, site Internet; (CP-1.4, R)
  
  - 4. - **AUTRES SUJETS**
  
  - 4.1 - Fonds régions et ruralité :
    - 4.1.1 Dépôt du bilan mi-annuel de la Zone Agtech; (CP-3.1.1, D)
  
    - 4.1.2 Priorités d'intervention 2023-2024; (CP-3.1.2, R)
  
  - 4.2 - Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) :
    - 4.2.1 Confirmation du remboursement des sommes non utilisées par la MRC; (CP-3.3.1, R)
  
  - 4.3 - Plan d'action; (CP-5.10, R)
-

4.6 - Varia;

5. - Période de questions;

6. - Levée de l'assemblée.